

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

"Rendre le peuple meilleur"

PARAISANT LE 1<sup>ER</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR, <sup>L'hosp Bon Pasteur</sup> invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE : -- **Pédagogie** : Une lettre de M. U. - E. Archambault. — L'émigration — L'école et la vie rurale. — Le salaire des instituteurs. — "Manuel de droit civique", opinion de la presse (suite). — **Partie pratique** : Langue française : Grammaire et orthographe : I, Exercices—II, Di tée : Cris et manière d'être des animaux—III, Dictée : Tableau champêtre. — Invention et rédaction. — Mathématiques : Arithmétique et algèbre. — Langue anglaise. — Tenue de livres — **Divers** : Nouvelle découverte. — Annonces

Nous commencerons dans le prochain numéro de *l'Enseignement primaire* la publication d'une très jolie étude sur Pasteur, le célèbre savant français décédé en octobre dernier.

L'ouvrage de M. l'abbé Lasfargues, *Explication du catéchisme*, est maintenant sous presse. Il sera mis en vente bientôt. S'adresser à M. Léger Brousseau, éditeur, Québec.

Dans la livraison du 15 du courant, nous publierons le compte rendu de la 102<sup>e</sup> réunion des instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, Montréal. L'honorable P. B. de LaBruère, surintendant de l'Instruction publique, et l'honorable G. Ouimet, ancien surintendant, assistaient à cette réunion.

Nous remercions sincèrement les membres du corps enseignant qui ont bien voulu nous écrire à l'occasion de la publication du *Manuel de Droit civique*. Plusieurs instituteurs ont déjà introduit le Droit civique dans leurs classes et les élèves aiment beaucoup cet enseignement.

Nous adresserons gratuitement un exemplaire du *Manuel de Droit civique* à chaque Secrétaire-Trésorier d'une commission scolaire qui achètera une douzaine de cet ouvrage pour les écoles de sa municipalité.

Prix : \$6,00 la douzaine, plus 48 cts pour frais d'expédition.

**Une lettre de M. U.-E. Archambault, secrétaire-trésorier de la commission scolaire de Montréal**

Montréal, 1<sup>er</sup> janvier 1896.

M. C.-J. MAGNAN,

Professeur à l'École normale Laval.

Cher Monsieur,

J'ai reçu, hier, un superbe volume intitulé : *Manuel de droit civique*, par C.-J. Magnan ; je m'empresse de vous en accuser réception avec l'expression de ma plus vive reconnaissance.

Je connaissais déjà votre excellent ouvrage